

Séance du 27 mars 2023

Nombre de conseillers :

* En exercice : 14

* Présents : 13

* Votants : 13

Date de la convocation : 21 mars 2023

Date d'affichage : 21 mars 2023

L'an DEUX MIL VINGT TROIS et le vingt et un mars à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la commune de Pierreclos, légalement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, en séance publique, à la salle des fêtes, sous la présidence de
Monsieur Rémy MARTINOT, Maire.

Étaient présents : DUPONT Sylvie - ROUGEOT Emmanuel - LAPALUS Christophe -
DELHOMME Yann - BESSON Fabrice - CHARDIGNY Jacky – PINEAULT Sophie –
PIDAULT Anne-Françoise - ALBAN Guillaume - FORTUNE Antoine - PEGON Catherine -
THEVENET Hélène

Excusés : TRIBOULET Elodie

Secrétaire de séance : Sylvie DUPONT

Comptes rendus

Les comptes rendus sont disponibles en Mairie.

Orientations budgétaires

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget, afin de travailler dessus.
La commission des finances est le mercredi 5 avril 2023 à 18h00 à la Mairie de Pierreclos.

Démission de Madame AUCOIN Valérie

Monsieur le Maire présente la démission de Madame AUCOIN Valérie.
Le conseil municipal sera composé de trois adjoints.

Déclaration d'intention d'aliéner de Madame et Monsieur PERRAUD

Conformément aux dispositions de l'article L213-2 du code de l'urbanisme relatif au droit de
préemption urbain, la municipalité ne préempte pas pour la vente.

Participation aux frais de fonctionnement

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal, la demande de participation aux frais de
fonctionnement d'un montant de 828 euros, pour trois enfants accueillis au Foyer Besseige à
Vaudebarrier, inscrits à l'école publique de Charolles et dont le père est domicilié sur notre
commune.

SYDESL participation à la mise en concurrence de nos contrats d'achat de gaz naturel

Le conseil municipal ne souhaite pas participer à la mise en concurrence, notre contrat étant
de janvier 2023.

**Passage du Rallye des vins et demande d'autorisation pour la base d'essais de
voitures**

Lundi 17 avril et samedi 13 mai 2023 : Essais de voitures du Rallye de la route des Monterrains jusqu'au chemin des Margots.

Samedi 3 juin 2023 : Passage du Rallye

Vente d'un trottoir pour l'installation d'un escalier à l'indivision Thevenet

Le conseil municipal accepte la vente du trottoir à l'indivision Thevenet, afin de poursuivre ce dossier Monsieur le Maire a consulté le service des Domaines.

Réflexion sur le Document d'orientations et d'Objectifs (DOO) du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)

Le document est à votre disposition en Mairie.

Suppressions des deux postes à mi-temps existants et création d'un poste d'adjoint technique à temps plein

Le Maire informe l'assemblée :

La commission administrative paritaire (C.A.P), placées auprès du Centre de Gestion de Saône-et-Loire va se réunir pour examiner les grades de l'année 2023.

Il convient de créer et de fermer les postes ainsi qu'il suit :

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- ✓ **DECIDE** : la création :
D'un poste d'adjoint technique
- ✓ **DECIDE** : la fermeture :
De deux postes d'adjoint technique territorial
De deux postes d'adjoint d'animation territorial

Le tableau des effectifs est arrêté comme suit :

	Cat	Situation	Grade	Ouvert	Affecté
Adjoint administratif	C	TITULAIRE	Adjoint administratif territorial	1	1
Adjoint administratif	C	TITULAIRE	Adjoint administratif principal 2ème classe	0.41	0.41
Adjoint technique	C	TITULAIRE	Adjoint technique principal 2ème classe	1	1
Adjoint technique	C	TITULAIRE	Adjoint technique territorial	1	1
Agent d'entretien	C	TITULAIRE	Adjoint technique territorial	0.68	0.68
Agent d'entretien	C	TITULAIRE	Adjoint technique principal 2ème classe	0.57	0.57
Adjoint technique	C	TITULAIRE	Adjoint technique territorial	1	1
Animatrice petite enfance	C	TITULAIRE	Adjoint d'animation principal 2ème classe	1	1
Animatrice petite enfance	C	TITULAIRE	Adjoint d'animation principal 2ème classe	1	1
Animatrice petite enfance	C	TITULAIRE	Adjoint d'animation territorial	0.42	0.42
TOTAL :				6.83	6.83

Travaux en cours

Jeudi 30 mars 2023, l'appel d'offres concernant les trois logements de l'école se termine.

Questions diverses

La fibre est présente sur la commune, il est possible d'installer la fibre à votre domicile avec Orange ou SFR, soyez vigilant votre fournisseur doit installer la fibre jusqu'à votre porte sans aucun frais de votre part, pour les installations intérieures, là il est possible d'avoir des frais.

Monsieur le Maire conseil de d'appliquer une migration de votre contrat internet, au lieu de s'inscrire un nouveau contrat auprès de votre fournisseur pour l'installation de la fibre, les frais étant plus élevés avec l'ouverture d'un nouveau contrat.